

MAIRIE**DE****NEFFIES****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS****du CONSEIL MUNICIPAL*****Séance du 23 septembre 2025***

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Château Gilles – Combes Gilles - Girard Maria Pia – Le Bel Jérôme - Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procuration : Berna Camille à Morel Evelyne - Marie-Sophie Descouens à Astruc David

Secrétaire de séance : Evelyne MOREL

DELIBERATION 2025-034 : Requalification des espaces publics du centre du village : Choix du maître d'œuvre

La commune a inscrit, au budget d'investissement 2025, les frais d'étude pour une opération de requalification des espaces publics du centre du village (dont la place Paul Gauffre) en partenariat avec le CAUE (conseil d'architecture et d'urbanisme) et Hérault Ingénierie qui a été désigné comme assistant à la maîtrise d'ouvrage. Sur la base du cahier des charges élaboré avec l'appui du CAUE et des documents juridiques et administratifs rédigés par les chargés d'affaires d'Hérault Ingénierie, un marché public à procédure adaptée a été lancé pour choisir le maître d'œuvre de cette opération.

Vu la consultation des entreprises réalisée pour la requalification des espaces publics du centre du village, avis de consultation publié le 13 juin 2025

Vu les 19 entreprises qui ont proposé un dossier de candidatures avant la date limite de réception le 4 juillet 2025

Vu les avis de la commission d'appel d'offres du 16 juillet 2025, prenant en compte le rapport d'analyse des candidatures du bureau d'études

Vu les 5 entreprises (urbanistes paysagers) retenues pour présenter une offre comme maître d'œuvre :

- Amphoux
- Traverses
- Eskis paysagiste
- Elzéard
- Atelier site paysagiste

Vu la remise des offres des 5 entreprises le 29 août 2025 et le rapport d'analyse

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre du 16 septembre 2025

Monsieur le Maire présente les résultats de la consultation et mise en concurrence des entreprises. Il propose de suivre les avis de la commission d'appel d'offres et de retenir l'entreprise suivante pour la maîtrise d'œuvre :

ESKIS Paysagistes pour un montant de 109 225€ HT.

Le conseil municipal**Après en avoir délibéré****A l'unanimité**

Valide la proposition de Monsieur le Maire

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer les pièces du marché et tous les documents afférents à ce dossier.

Dit que les crédits de cette dépense sont inscrits au budget 2025.

Pour extrait conforme

LE MAIRE
David ASTRUC



La Secrétaire de séance
Evelyne MOREL

